

Les interventions et projets de la Métro

1. Les interventions de la Métro



Parcours bois
dans la Métro
et l'Y grenoblois.

De haut en bas :
boulodrome, *Pont de Claix*
école, *St-Paul de Varce*
gymnase, *Sassenage*
mur de soutènement,
Pontcharra
Pont, *Varces*.

Les objectifs

L'aménagement et la valorisation des espaces forestiers relèvent des compétences de la Métro.

Au même titre que les autres espaces naturels, l'espace forestier doit être reconquis et bénéficier d'actions de valorisation, bien que le relief accidenté de la Région Grenobloise le rende difficile d'accès. Jusqu'à présent, la Métro s'est peu investie dans ce domaine mais elle souhaite aujourd'hui mener une action plus volontaire, en partenariat avec les différents acteurs du secteur.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de développement économique, la Métro doit soutenir et rendre plus visible les enjeux de la filière bois.

La politique forêt

La Métro s'est dotée d'une politique de valorisation de la forêt et de la filière bois. Elle définit les actions à entreprendre pour assurer une gestion globale et cohérente de ces espaces naturels et pour renforcer le développement économique de la filière bois.

L'ADAYG

Les élus de la Métro ont demandé à l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG) de réaliser une étude sur l'espace forestier de l'agglomération et ses enjeux, afin de proposer un programme d'actions susceptible de valoriser cette forêt périurbaine. L'ADAYG, outre son action en faveur de l'espace agricole de l'agglomération se trouve ainsi en charge de l'animation et de la coordination d'un programme en direction de l'espace forestier.

2. Le programme d'actions de la Métro en direction de la forêt périurbaine et la filière bois

Elaboré en liaison étroite avec les acteurs de la filière (ONF, CRPF, Créabois Isère, AGEDEN), un programme d'actions pluriannuel de trois ans a débuté en 2000.

Ce programme concerne l'ensemble des domaines de la filière, notamment l'exploitation forestière en petite forêt privée, la gestion de l'accueil et des risques, le développement du bois énergie, la promotion du matériau bois. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable. Ces actions de valorisation ont donc été élaborées en tenant compte des dimensions économique, sociale et environnementale du secteur.

La plupart des actions s'appliquent à l'ensemble de l'Y Grenoblois. Cependant, compte tenu de leur caractère expérimental, certaines ne seront initiées que sur le territoire de la Métro, où des acteurs privés ou publics sont prêts à porter ces projets.

Le programme est structuré selon deux axes :

1. Renforcer les missions de la forêt périurbaine.

2. Renforcer l'économie et la culture locales du bois.

PREMIER AXE : Renforcer les missions de la forêt périurbaine

Action 1 Favoriser l'exploitation durable des forêts de coteau

Action 2 Expérimenter une gestion de la forêt alluviale

Action 3 Prévenir les risques naturels

Action 4 Faire le bilan des chantiers d'insertion en milieu forestier

Action 5 Evaluer l'impact des aides et classements forestiers

Action 6 Mobiliser les propriétaires forestiers

Action 7 Sensibiliser, informer le grand public

Action 8 Orienter les politiques d'acquisition et de gestion d'espaces forestiers de la Métro

Action 9 Créer un observatoire de la forêt périurbaine

DEUXIEME AXE : Renforcer l'économie et la culture locales du bois

Action 10 Evaluer les besoins de la filière

Action 11 Valoriser la forêt paysanne

Action 12 Fournir aux élus une méthodologie d'utilisation du bois

Action 13 Améliorer la commercialisation des petits volumes de feuillus de qualité par l'aménagement d'une plate-forme de tri des bois

Action 14 Développer la filière bois déchiqueté

Action 15 Organiser une Bourse bois de chauffage dans l'Y Grenoblois

Action 16 Créer un lieu de rencontre et d'échanges sur le matériau bois

Action 17 Animer le programme d'actions

Les actions engagées au cours de l'année 2000

Action 16 Organisation d'une Bourse bois de chauffage dans l'Y Grenoblois

L'objectif est de contribuer à la mise en place d'un réseau de fournisseurs de bois de chauffage qui s'engagent à respecter une charte de qualité. Les critères retenus concernent la qualité du bois et du service aux consommateurs (livraisons, conditionnement). La mise en place de cette Bourse bois de chauffage a débuté par une recherche de références extérieures et par des enquêtes auprès des exploitants agricoles et forestiers.

Action 17 Création d'un lieu de rencontre et d'échanges sur le matériau bois

Ce projet, initié par Créabois, La Passion du Bois et l'ADAYG, trouve son origine dans la place de choix qu'occupe le bois dans la culture locale. Le succès des rencontres bi-annuelles de la Passion du Bois, le nombre important de clubs de travail du bois, la place de l'Isère dans la filière bois rhônalpine, motivent la création d'un espace permanent consacré à la promotion du bois sous toutes ses formes sur le territoire de la Métro.

3. Le Plan Local de Gestion de l'Espace (PLGE)

Cet outil régional permet de faire émerger des projets et de planifier les actions dans le domaine de la gestion des espaces agricoles et forestiers de la Métro.

Exemple de projets qui devraient voir le jour en 2000-2001, issu des réflexions des acteurs locaux :

Relance de l'affouage

La consommation de bois de chauffage local présente plusieurs avantages : elle donne de l'activité à des exploitants forestiers ou agricoles locaux, et pérennise l'entretien des forêts.

L'affouage en forêt communale est une forme intéressante de l'exploitation de bois de chauffage car elle contribue à enrichir la relation du citoyen à sa forêt, en l'élargissant à la consommation de bois.

Une relance de l'affouage a été tentée sur quelques communes de l'agglomération. La difficulté d'exploitation des parcelles concernées a découragé plusieurs affouagistes.

L'idée qui a émergé au cours des réunions avec les acteurs locaux de ces communes est d'organiser une prestation d'exploitation permettant de satisfaire les demandes des affouagistes sans qu'ils aient à supporter toutes les contraintes de l'exploitation des parcelles.

La relance de l'affouage passerait par :

- Le repérage et la classification des parcelles affouagères de Claix, Seyssins, Seyssinet, Fontaine (classées en fonction des difficultés d'exploitation).
- La description et le chiffrage des différentes opérations rentrant dans le cadre de l'exploitation d'une coupe affouagère.
- Le choix d'un prestataire local (agriculteur ou exploitant forestier).
- La définition des modalités de mise à disposition du bois aux affouagistes.



Affouage au-dessus d'Engins (1931).



Aujourd'hui, on relance l'affouage.